



Extrait du registre des délibérations  
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix  
Séance du jeudi 13 avril 2023

**SESSION ORDINAIRE**

**Date de la convocation :**

30 mars 2023

**Nombre de Conseillers Communautaires :**

En exercice : 16

Présents : 11

Votants : 11

**Présidence de séance**

Jean-Paul VERMOT

**Secrétaire de séance**

Jacques EDERN

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle de conférence à la Chambre de Commerce et d'Industrie Morlaix Bretagne Ouest sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul VERMOT.

**PRÉSENTS :**

**Morlaix communauté** : Jean-Paul VERMOT, Bernadette AUFFRET, Solange CREIGNOU, Anne-Catherine LUCAS, Julien KERGUILLEC, Guy PENNEC.

**Communauté de communes du Pays Landivisiau** : Henri BILLON, Marie-Claire HÉNAFF, Laurence CLAISSE.

**Haut-Léon communauté** : Bernard FLOCH, Jacques EDERN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

**Morlaix communauté** : Nicole SEGALEN-HAMON, Christophe MICHEAU

**Communauté de communes du Pays Landivisiau** : Robert BODIGUEL

**Haut-Léon communauté** : Aline CHEVAUCHER, Stéphane CLOAREC

**POUVOIR :**

OBJET	DEMANDE DE FINANCEMENTS SAGE LEON TREGOR 2023 - ETUDE SUR LA COMPREHENSION DES SOURCES DE PRESSION DES MATIERES PHOSPHOREES SUR LE SEGMENT AVAL DU COURS D'EAU QUEFFLEUTH
ACTE	CS-2023-02-N20
RAPPORTEUR (S)	GUY PENNEC

Dans le cadre de sa feuille de route 2022-2025, la Commission Locale de l'Eau (CLE), instance de gouvernance du SAGE Léon-Trégor, a planifié pour 2023, le lancement d'une étude portant sur l'amélioration de la compréhension des sources de pression des matières phosphorées sur le segment aval du cours d'eau du Queffleuth.

L'étude sera composée de 2 phases :

▪ **Phase n°1 : caractérisation du territoire d'étude**

- a) Occupation des sols (activités)
  - Nature de l'activité
  - Emprise de l'activité
  - Localisation
  - Localisation des rejets
- b) Les assainissements non-collectifs
  - Localisation des systèmes
  - Classification des systèmes (conforme, non-conforme, prioritaire, dangereux pour l'environnement, etc.)
  - Localisation des rejets
- c) Les réseaux d'assainissement
  - Localisation des réseaux
  - Localisation des rejets
- d) Les postes de relèvements
  - Localisation des postes
  - Localisation des dysfonctionnements
- e) Les réseaux d'eaux pluviales
  - Localisation réseau unitaire
  - Localisation secteur intrusion eaux claires parasites
- f) Historique des rejets
  - Par type d'activités
  - Volumes rejetés
- g) Etablir des zones d'intervention prioritaires

- **Phase n°2 : étude de la faisabilité de mise en place d'un nouveau point de suivi Diatomées à l'amont direct de la galerie de Morlaix, suivi de la réalisation de son indice biologique**

- a) Etude de faisabilité

L'étude déterminera le secteur le plus approprié pour la réalisation d'un Indice Biologique Diatomées. Ce point devra être intégré le plus en aval, dans l'optique de capter l'ensemble des rejets latéraux.

- b) Réalisation

L'indice biologique Diatomées sera réalisé en fin d'été (septembre voire octobre).

Le Queffleuth est une masse d'eau dégradée au titre de l'indice biologique diatomées (IBD). Aussi elle fait face à une pression phosphorée (oscille entre un état bon et un état moyen au titre de la Directive Cadre sur l'Eau).

En 2022, à la demande de la Commission Locale de l'Eau, des IBD ont été menés sur la partie amont du cours d'eau. Plus particulièrement, un IBD a été réalisé à l'amont et à l'aval de la pisciculture de Traon Kerret située sur la commune de Saint-Martin-des-Champs. Le résultat à l'amont de la pisciculture est considéré comme très bon, avec une note de 16,4. A l'aval par contre, le résultat est mauvais, avec une perte de plus de 5 points de l'indice (10,2).

Cette perte de résultat semble difficilement imputable à la seule activité de la pisciculture. C'est pourquoi la mise en œuvre d'une étude caractérisant et quantifiant les différents rejets latéraux du segment aval du bassin-versant, semble pertinente.

La pertinence de la localisation actuelle du point de suivi du Réseau de Contrôle et de Surveillance (RCS) de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sera à étudier. Il sera demandé au prestataire, la mise en place d'un nouveau point de suivi Diatomées à l'amont direct de la galerie de Morlaix.

#### **Budget prévisionnel**

<b>Dépenses prévisionnelles</b>		<b>Recettes prévisionnelles</b>	
Nature des dépenses	Montants	Nature des recettes	Montants
Etude	20 000 €	<i>Agence de l'Eau Loire-Bretagne</i>	10 000 €
		<i>Autofinancement (Pays de Morlaix)</i>	10 000 €
<b>TOTAL des dépenses prévisionnelles</b>	<b>20 000 €</b>	<b>TOTAL des recettes prévisionnelles</b>	<b>20 000 €</b>

Après avoir entendu M. Guy PENNEC, rapporteur, M. Jean-Paul VERMOT, Président du PETR Pays de Morlaix, propose aux membres du Comité de solliciter des financements auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne afin de mener cette étude

Il est proposé aux membres du comité de :

- **APPROUVER** le lancement de cette étude telle que prévue dans la feuille de route du SAGE LEON TREGOR ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter l'agence de l'eau Loire Bretagne et tout autre financeur identifié et à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**DELIBERATION**

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, ADOPTE les dispositions proposées ci-dessus.**

Votants	11
Pour	11
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 13 avril 2023  
Le Président  
Jean-Paul VERMOT



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Jean-Paul Vermot'. To the right of the signature is a circular stamp with the text 'Pays de Morlaix' written around the perimeter. The stamp is slightly tilted and has a dark, possibly black or dark blue, ink.